

Le 1er mai 1943, Paul Vignaux adresse des Etats Unis à ses camarades français un message où il affirme sa foi dans la démocratie: "Syndicalistes, nous croyons que la démocratie c'est le contrôle. Nous affirmons que le désastre est venu non par excès, mais par défaut de contrôle populaire. L'exemple de Vichy nous a montré ce que valent le culte du chef et un régime d'oligarchie, de bureaucratie. Notre formule de reconstruction ce n'est pas un homme, ce n'est pas une élite, c'est le peuple libéré, informé, confiant dans sa force et sa capacité. La reconstruction sociale et économique, nous ne la concevons pas sans une libre participation syndicale, suffisamment large et forte pour écarter toute dictature patronale et bureaucratique".

C'est le même réflexe qui le conduit à refuser de voir dans les communistes censés détenir le sens de l'histoire, les guides éclairés des masses. Face au parti communiste, l'indépendance syndicale exprime une réaction fondamentale et d'abord une réaction d'indépendance de pensée.

Cette indépendance de pensée ~~est~~ le fondement de sa conception de la laïcité. Le citoyen doit être à même d'exercer pleinement ses "libertés individuelles" de détermination", faute de quoi il ne serait plus souverain. Ceci suppose qu'il puisse s'abstraire de toute doctrine d'autorité pour faire usage de sa raison et de sa liberté. Son indépendance se manifeste aussi bien à l'égard des idéologies qui proposent des conceptions totales du monde, comme le marxisme ou le nazisme, que de la doctrine sociale de l'Eglise. Il ne convient pas de sacraliser les secteurs de la pensée et de l'action qui ne sont pas du domaine proprement religieux, mais qui relèvent d'un aspect technique de l'action humaine.

L'une des tâches de "Reconstruction" est précisément d'éclairer sous divers angles ces aspects techniques de l'action syndicale au sein d'une société complexe et en évolution.

Paul VIGNAUX:Regarder au delà de sa province .

C'est sans doute le syndicaliste français qui connaissait le mieux non seulement les syndicalismes étrangers, mais aussi le contexte au sein desquels ils agissaient. Il a fait profiter largement de ses connaissances ses amis de "Reconstruction", mais plus largement la CFTC puis la CFDT. Pour lui un syndicalisme sans inspiration internationale était destiné à ne plus être un "protagoniste adapté".

Il trouve que l'Internationale chrétienne à laquelle adhère la CFTC est trop restreinte d'où son combat dès 1950 pour l'adhésion à la CISL. L'Europe des Sim lui apparaît dès le départ comme trop ~~petite~~^{petite}, l'absence du Royaume Uni, auquel il est particulièrement attaché, lui semble préjudiciable. Très tôt il prend aussi conscience de la nécessité de la décolonisation. Ses contacts avec des diplomates lui permettent de fournir à ses camarades des connaissances précises sur la réalité de l'URSS et des démocraties populaires...

Il est caractéristique qu'élaborant les idées du "socialisme démocratique" le groupe "Reconstruction" emprunte celles-ci à la déclaration de Francfort adoptée en 1951 par l'Internationale socialiste lors de sa reconstitution. Pour Paul Vignaux prendre en considération les "idées directrices" de Francfort, c'était "entrer en rapport avec un mouvement auquel était liée la part non américaine du syndicalisme non soviétique", c'est à dire les Britanniques, les Allemands, les Nordiques...

Paul VIGNAUX: le formateur.

Si l'on entend par pédagogue celui dont les exposés ~~ment~~ et les articles sont toujours d'une parfaite clarté et assimilables d'emblée, P.Vignaux ne l'était pas. Mais il l'était dans le sens où il exigeait de ses interlocuteurs qu'ils dépassent avec lui les slogans simplistes pour envisager un problème sous ses différents aspects. "Une résistance véritable, profonde, à l'emprise totalitaire dans les milieux de travail, sur l'élite ouvrière, écrivait-il en 1956, demande plus qu'une contre-propagande: une volonté de culture, l'introduction délibérée dans l'éducation ouvrière du sens de la relativité des notions et de la liberté des esprits".

C'est dans ce but qu'il introduit au sein du groupe "Reconstruction" des "intellectuels" étrangers au mouvement syndical, qu'il met en contact avec les militants des hommes ayant d'importantes responsabilités dans la vie politique, économique, intellectuelle, sociale ou dans l'administration.

P.Vignaux n'a jamais conçue la culture syndicale comme une culture en vase clos. Le syndicaliste est immergé dans une société qu'il a à transformer, il lui faut pour cela en connaître tous les rouages, rencontrer les acteurs à l'œuvre au sein de cette société.

L'intérêt qu'il porte aux syndicalismes révolutionnaire, à ces militants qui ont rédigé la Charte d'Amiens tient surtout à deux éléments : - leur volonté de construire un mouvement autonome et leur soif d'une culture militante. Mais P.Vignaux n'a jamais rêvè d'un mouvement syndical ~~faisan~~ sécession ^{vis à vis} ~~aux~~ de la Société ^{de l'Etat}. Nous nous sommes, eu SGEN, écrit-il en janvier 1955, gardés de cet anarcho-syndicalisme qui, inattentif aux réalités contemporaines, agirait volontiers comme si l'on pouvait séparer de l'Etat démocratique les travailleurs organisés".

Paul VIGNAUX: Défense des libertés et de l'Etat de droit.

Dès l'été 1936, Paul Vignaux est un des rares catholiques français à réagir contre l'attaque menée par les franquistes contre la république espagnole. Il voit dans l'insurrection des militaires espagnols une atteinte à la légitimité d'un Etat de droit. La guerre d'Espagne lui apparaît en outre comme une offensive psychologique des fascismes pour briser l'esprit de résistance des démocraties.

Ce n'est donc pas étonnant que dès les lendemains de la défaite de 1940 il se retrouve à Toulouse avec~~q~~ ceux qui les premiers envisage^{nt} la résistance syndicale à Vichy et à l'occupant.

Son action va être tout aussi précoce lors de la guerre d'Algérie, même si pour tenir compte des oppositions ou des pesanteurs du milieu, il fait ~~mm~~ prendre au SGEN des positions que certains souhaiteraient d'emblée plus hardies. Ce qui l'inquiète particulièrement c'est la dégradation de l'Etat entraînée par le vote des pouvoirs spéciaux par lesquels le pouvoir civil abandonne aux militaires une part de ses prérogatives. Traitant de cette question en 1957 il montre que c'est "le fond même de notre droit" qui est en cause. "Assez de faits significatifs et de rappels de principes montrent que, dans le système issu des pouvoirs spéciaux, c'est la couche la plus profonde~~y~~, la plus anciennne de notre droit qui est entamée et menacée de destruction. Il s'agit de cette garantie contre les arrestations, détentions et pénalités arbitraires qu'on appelait au XVIII ème siècle la sureté". Et il conclut: "Le socialisme démocratique que MM. Lacoste et Cie ont trahi par leur mépris des fondements de la démocratie, il appartient - une fois de plus - aux syndicalistes d'en maintenir la ligne en popularisant le combat engagé pour le respect de l'homme et la sureté du citoyen".

Cette volonté de maintenir l'Etat républicain lié aux libertés conduit P. Vignaux à réagir en 1969 à un article de G. Séguy qui envisage que le ~~septennat~~ G. Pompidou pourrait bien être de courte durée, usé qu'il sera par l'action syndicale. La réaction de P. Vignaux est nette: "Au pouvoir politique légalement issu du suffrage, il appartient de ~~ne~~ pas se laisser "user" par les actions de grève". Comment ? "en répondant à la revendication par la négociation dans un esprit et avec une méthode qui ont jusqu'ici gravement manqué en ce pays.